



Madrigall

Déclaration de performance extra financière 2023

PERIMETRE

Les données comprennent l'ensemble des entités du Groupe pour ce qui concerne les effectifs et la masse salariale. En 2023, les sociétés Look Up et Noti Le Livreur d'Histoires sont intégrés au périmètre d'étude des données sociales. Les indicateurs concernant la pyramide des âges, les accidents du travail, la parité homme - femme, la formation et le nombre de salarié en situation de handicap ont été analysés sur un périmètre restreint qui représente au total 89 % des effectifs grâce à l'intégration des données de la Sofédis et de Minitel ajoutées en 2022. Ce périmètre exclut les entités étrangères (Gallimard Limitée, Socadis, Flammarion Canada, Cinq frontières).

Concernant l'indicateur de la formation, les heures sont comptabilisées en totalité sur l'exercice où débute la formation car le budget est imputé sur le plan de formation de l'année.

Les données à caractère environnemental ont également été collectées sur l'ensemble des entités du groupe à l'exception des entités étrangères (Gallimard Limitée, Socadis, Flammarion Canada, Cinq frontières, Casterman Belgique) ce qui couvre 87 % des effectifs. Les données concernant les consommations énergétiques incluent les librairies et la Sofédis.

MODELE D'AFFAIRES

Créée en 1911, dans le sillage de *La Nouvelle Revue française*, la maison Gallimard s'est transformée au cours du temps en un groupe éditorial familial, Madrigall, organisé autour de quatre grands métiers : édition, diffusion, distribution et librairie.

Notre maison conjugue classicisme et modernité, comme l'ont souhaité ses fondateurs, Gaston Gallimard, André Gide et Jean Schlumberger. La diversité et la qualité éditoriale et la liberté de création et de publication gouvernent aujourd'hui comme hier nos choix, sans exclusivité de genre ou d'inspiration.

Éditeur de 42 Prix Nobel et 39 Prix Goncourt (53 toutes filiales confondues), notre maison porte une attention constante à l'animation de son catalogue composé aujourd'hui de plus de 40 000 titres chez Gallimard et de plus de 60 000 titres pour l'ensemble de ses marques.

Tout en restant fidèle à sa politique d'auteurs, de littérature de création, Madrigall soutient l'innovation numérique à travers sa plateforme Eden et en diffusant ses catalogues sur une grande diversité de portails et plateformes. Notre maison s'est développée durant ces dernières décennies dans des secteurs en pleine croissance sur le marché du livre : le livre-audio, la Jeunesse et la Bande Dessinée, comme l'illustre le rachat en 2012 de Casterman et Flammarion, éditeurs historiques de Tintin et du Père Castor. Elle s'est renforcée avec l'acquisition de grandes maisons littéraires, à l'image des Éditions de Minuit, maison née de la Résistance ; et elle continue d'explorer de nouveaux terrains de création, comme le livre d'activités et les loisirs créatifs, avec de nouvelles marques innovantes.

Responsable en amont auprès des auteurs, et en aval auprès de ceux qui les lisent, notre groupe est engagé aussi bien dans la défense du rôle des libraires en France et à l'étranger que dans celle du droit d'auteur, pilier invisible de la vie « intellectuelle ».

Une maison comme la nôtre, attentive à l'évolution des sensibilités et des consciences contemporaines, se vit dans le temps long, ce qui la rend par nature très soucieuse des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Antoine Gallimard.

Des racines artisanales au sein d'une maison familiale portée par des valeurs

Indépendance	Classicisme et modernité	Innovation
Liberté de création		Transmission

Des patrimoines forts au service du rayonnement culturel

Nos métiers	Nos marques	Des équipes engagées
Éditeur	Gallimard <i>urf</i> casterman Flammarion folio	un effectif stable de 2 098 collaborateurs
Diffuseur	BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE DENOËL J'AI LU Gallimard <i>jeunesse</i>	
Distributeur	SARBACANE ALTERN SEVEN Futuropolis	
Libraire	la P.A.R.T.I.E. Le livreur d'histoires EDITIONS Viviane Hamy les jolies planches maison d'édition de curiosités <i>☆ m</i> (Les Grandes Personnes) guides Gallimard 	

Pour un développement maîtrisé et responsable

<p style="text-align: center;">Social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une politique de l'emploi favorisant l'emploi en CDI, l'égalité homme femme et organisant la transmission entre générations. - Un développement des ressources humaines favorisant la mobilité interne et une politique de formation volontariste. - Organiser le travail et prévenir les risques grâce à des programmes de prévention santé et sécurité pour garantir le bien-être des équipes grâce à la formation - Attachement à un dialogue social constructif et orienté vers l'avenir. 	<p style="text-align: center;">Sociétal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la lecture auprès des jeunes, dans l'accompagnement des débats publics, dans une démarche solidaire et en vue d'un plus grande disponibilité sur le territoire. - Développer la créativité et la diversité culturelle grâce à la préservation de la liberté de choix et à la pluralité des catalogues, grâce à la mise en lumière de la littérature et à la promotion de l'interopérabilité numérique. - Préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement. 	<p style="text-align: center;">Environnemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des achats de fabrication responsables : 100% des papiers achetés sont certifiés PEFC ou FSC donc provenant de forêt durablement gérée ; les sites sont ISO14001 ou Imprim'Vert - Papetiers fournisseurs ISO14001 à 95% - Imprimeurs et relieurs : ISO14001 et/ou Imprim'Vert à 78% - Une gestion des retours et des autres déchets, respectueuse de l'environnement. - un suivi des consommations énergétiques.
---	--	--

3ème groupe français d'édition

DEFINITION DES RISQUES

Les risques et enjeux à caractère social, sociétal et environnemental ont été identifiés au sein des différentes maisons avec les métiers support qui travaillent auprès des éditeurs de la Diffusion, la Distribution, la Fabrication, la Finance, les Ressources Humaines et l'Informatique.

La démarche RSE s'articule autour de 3 axes majeurs validés par les instances dirigeantes du Groupe :

- une contribution sociétale forte afin de promouvoir la lecture, développer la créativité et la diversité culturelle et préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement ;
- une responsabilité sociale afin d'accompagner les collaborateurs au sein des organisations ;
- une démarche visant à réduire l'empreinte environnementale, notamment la gestion des flux de fabrication.

Des plans d'actions sont déterminés par les différents métiers du Groupe en lien avec les parties prenantes externes et internes notamment les auteurs, le milieu associatif, les réseaux sociaux, les bibliothèques, les papetiers, les imprimeurs, les représentants professionnels, les collaborateurs du Groupe. De façon autonome, coordonnée et concertée, chacun des métiers met en œuvre ses plans.

RESPONSABILITE SOCIETALE

Promouvoir la lecture

Le livre reste une valeur refuge en France. Le nombre de lecteurs continue de progresser ; les femmes lisent en moyenne dix livres par an, les hommes huit. Cependant, dans un contexte général d'évolution des comportements (mobilité, numérique), des tendances baissières incitent à la vigilance, en particulier sur la tranche d'âge des 15-24 ans. Si elle ouvre des perspectives encourageantes, la dernière étude du Centre national du livre sur « Les Jeunes Français et la lecture » confirme que le décrochage avec la lecture intervient avec l'entrée au collège, en particulier chez les garçons, et que l'omniprésence des écrans dans la vie des enfants, adolescents et jeunes adultes empiète de plus en plus sur le temps de lecture.

Ces signaux imposent une constante mobilisation des acteurs de la culture que sont les éditeurs, garants de la promotion et de la diffusion de la création littéraire et des valeurs qui lui sont attachées : développement de l'imaginaire et du sens critique, capacité à (se) désigner et à s'émanciper, partage social d'un système symbolique et intellectuel commun. Aussi, le groupe Madrigall porte une attention particulière à l'évolution des pratiques de lecture contemporaines et à leur promotion. Ces actions viennent en complément de l'élaboration de programmes littéraires attractifs et de la mise en œuvre des savoir-faire éditoriaux et commerciaux, qui demeurent les principaux leviers de progression de la lecture, qui fut Grande Cause nationale en 2022.

Auprès des jeunes

Président fondateur de l'association des Petits Champions de la lecture, association créée en 2012 par le Syndicat national de l'édition pour promouvoir le livre et la lecture via l'organisation d'un grand jeu national de lecture à voix haute pour les élèves de CM2, placé sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale, Antoine Gallimard engage son groupe dans la promotion de la lecture auprès

des jeunes. Ce concours, dont l'objectif est de faire de la lecture une fête partagée, a fêté le 28 juin 2023 sa onzième édition par une finale à l'Académie française, avec la grande autrice Susie Morgenstern comme marraine, et en présence du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, M. Pap Ndiaye. A ce jour, 550 000 enfants ont participé à ce concours – et 130 000 élèves de CM1 et CM2 pour la seule édition 2022-2023. La 12^e édition a été lancée le 22 septembre 2023 à la Maison de la Poésie, à Paris, avec la romancière jeunesse Clémentine Beauvais comme nouvelle marraine. Nouveauté ! Le concours s'ouvre pour la première fois aux classes de CM1 et CM2 des établissements français à l'étranger de la zone Europe : 198 classes ont répondu à cet appel inédit ! D'après un questionnaire adressé à 3 800 enseignants et bibliothécaires ayant participé en 2021-2022 aux Petits Champions de la lecture, 95 % des enseignants ont constaté des progrès en lecture chez leurs élèves à la suite de leur participation au jeu : développement du goût de la lecture, progrès en termes d'expressivité et fluidité.

Afin de renforcer la présence des livres pour la jeunesse dans les foyers, Madrigall développe plusieurs projets dont, d'une part, le « Livreur d'histoires », un club proposant à ses inscrits l'envoi d'un livre par mois, dûment choisi par Nathalie Le Breton, présentatrice de l'émission *Les Maternelles* sur France 5 pendant 15 ans ; d'autre part, en multipliant des accords avec les plateformes du marché, le groupe déploie en 2023 son catalogue jeunesse d'histoires lues sur des lecteurs audios pour enfants, tels que Yoto ou Merlin. Il s'agit là d'implanter des habitudes de lecture dans les familles et de dépasser les difficultés liées à la prescription et aux choix des parents.

Le prix Folio des Lycéens, créé par Madrigall en 2016, est parrainé en 2023 par l'autrice Catherine Cusset. Il réunit plus de 600 classes invitées à désigner leur roman contemporain préféré choisi parmi six titres de la collection de livres au format de poche, pour une remise le 17 mai 2023. La lauréate est Stéphanie Coste, pour *Le Passeur*. Les lycéens sont également conviés à un concours d'écriture, en adressant une lettre à l'auteur de leur roman préféré, les lauréats étant récompensés par la remise de chèques Lire et les classes recevant en dotation la « bibliothèque idéale Folio », composée de cent ouvrages parmi les 9 000 titres de la collection. Cet événement est ponctué de débats ou rencontres sur les réseaux sociaux, accompagnés de vidéos de booktubers partenaires.

La cinquième édition du Concours du Premier roman jeunesse, proposé et organisé par Gallimard Jeunesse en partenariat avec *Télérama* et RTL, a été lancée fin 2022 pour un recueil des manuscrits en 2023. Ce concours, visant à dynamiser et promouvoir la création littéraire française pour les enfants, implique fortement l'équipe éditoriale de Gallimard Jeunesse pour sélectionner les trois finalistes ; puis un jury, composé d'auteurs, de journalistes, d'éditeurs, de libraires et d'influenceurs, a la mission de choisir le gagnant parmi cette présélection. Le lauréat 2023 est Antonio Carmona, pour *On ne dit pas Sayonara*, un roman familial très touchant, sélectionné parmi 1458 textes reçus, dont les deux tiers étaient écrits par des autrices. Le manuscrit a été publié par Gallimard Jeunesse en 2023, avec un lancement exceptionnel grâce au partenariat des médias partenaires.

Par ailleurs, à destination de tous et plus particulièrement des jeunes générations, le groupe Madrigall, au travers de toutes ses grandes marques (Gallimard, Flammarion, Folio, J'ai Lu, Casterman...), s'efforce de promouvoir la lecture partout où de nouvelles sociabilités émanent ou s'élaborent. Il est très actif sur les réseaux sociaux (650 000 abonnés sur Facebook, 330 000 sur Instagram et 270 000 sur Twitter ; et plusieurs millions de personnes touchées sur ces réseaux chaque année, en plus des abonnés), en lien avec le million de visiteurs uniques mensuels de ces sites. Gallimard Jeunesse, soucieux d'aider les jeunes parents à guider leurs enfants vers la lecture, a créé en 2023 un compte Instagram de prescription intitulé « [gallimard_jeunesse0.7ans](#) », déjà suivi par 7226 followers.

Dans l'accompagnement des débats publics

Au-delà de ces actions, un éditeur comme Gallimard Jeunesse est soucieux d'apporter sa part aux grands questionnements qui traversent la société. Ainsi, la collection « Philophile » de Giboulées dirigée par Claire Marin, destinée aux plus de 15 ans et illustrée par le grand bédéiste Alfred, initie les lycéens à la réflexion philosophique et à ses lumières pour les aider à mieux comprendre leur vie au lieu de la subir, à appréhender la complexité du monde qui les entoure et ses enjeux. Les titres parus en 2022 en témoignent : *A quoi sert le droit ?*, *Qu'est-ce que la folie ?*, *Ai-je vraiment du mérite ?*, *Est-ce que tu sais ou est-ce que tu crois ?* Les questions d'identités sexuelles des filles sont au cœur de *Queer et fières. Un guide pour explorer son identité*, de Rowan Ellis, paru en février 2023, dédiées aux jeunes filles qui se posent des questions et sont à la recherche d'informations.

Gallimard s'efforce par ailleurs de replacer le goût de l'argumentation intellectuelle et du débat dans la société en innovant sur les nouvelles formes éditoriales qui peuvent y concourir. Les collections « Tracts » et « Le Débat » (cette dernière, sous la direction du philosophe Marcel Gauchet) en sont l'expression les plus marquantes, avec notamment des ouvrages, à des prix très accessibles, portant sur la corruption, la manipulation politique de l'histoire, la justice, les abus sexuels dans l'Église catholique, la culture woke, la langue française (avec la publication du tract des *Linguistes atterrés*) ; etc.

La littérature contribue également à ce dévoilement des grands sujets de société, à l'image des ouvrages de Neige Sinno, *Triste tigre* (Pol, août 2023 ; prix Femina et Prix Goncourt des lycéens 2023) – narration, réflexion et témoignage sur l'agression d'une jeune fille par son beau-père – ou de *Naufrage* de Vincent Delecroix (Gallimard, août 2023), fiction autour du naufrage d'un bateau de migrants dans la Manche, inspiré d'un fait réel interrogeant la responsabilité individuelle et collective.

Dans une démarche solidaire...

Le groupe est fréquemment impliqué dans des opérations de dons de livres, notamment à l'international ou auprès de structures associatives impliquées auprès de publics en difficulté. De nombreux dons de livres jeunesse sont effectués via des associations comme le Secours populaire français (5000 exemplaires de *Ruby tombée du nid* de Briony May-Smith), DonSolidaires (32 titres, 30 000 ex.), Biblionef (6 titres, 6700 ex.), Orthophonistes AHPH Port Royal (8 titres, 800 ex.), En avant les enfants, Arc en ciel, Emeraude, ISRA, la Fondation Nos petits orphelins (Haïti, Amérique latine), Chèvrefeuille ASBL, Serve the city, Rotary Club de Tournai, à plusieurs hôpitaux et à des écoles de quartier...

Folio a publié le livre *SOS Méditerranée. Les écrivains s'engagent*, un livre réunissant des récits d'auteurs à forte notoriété (Abd Al Malik, Muriel Barbery, Kamel Daoud, Erri de Luca, Maylis de Kerangal, Leïla Slimani...), dont tous les bénéfices sont intégralement reversés à l'association caritative organisant, depuis 2005, des opérations de secours pour les populations émigrées tentant la traversée dans des embarcations de fortune, grâce au navire Ocean Viking. Ces récits puissants invitent les lecteurs à changer leurs regards sur le monde.

En 2023, Gallimard Jeunesse a reversé 27 000 euros, via le Fonds de dotation du Salon du livre de Montreuil, à la Cimade (Comité inter-mouvement auprès des évacués, fondé en 1939), association de solidarité active avec les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, au titre des ventes de l'ouvrage *Eux, c'est nous*, réalisé en partenariat avec un collectif de 40 éditeurs Jeunesse, portant un message de bienvenue et de solidarité pour les réfugiés. Cet ouvrage, conçu par Gallimard Jeunesse, est constitué notamment d'un texte de Daniel Pennac et est illustré par Serge Bloch. Au total, c'est 227 000 euros qui ont été versés depuis 2015 au titre de cette opération.

... et responsable

Madrigall inscrit, au sein même de sa programmation éditoriale, la promotion d'une filière du livre attentive à son empreinte écologique. La collection « Vert planète » aux Éditions Casterman, secteur jeunesse, en est l'expression la plus aboutie. Pour la réalisation de ces petits albums d'éveil à la conscience écologique (*Les Secrets du potager, Cabane récup, Le Défi vélo...*), tout est mis en œuvre pour convertir les propos en acte : papier et imprimeur certifié, carte de couverture fournie par Winter & Compagny (membre du réseau suisse GCNS du Programme Pacte mondial des Nations Unies), colle d'origine naturelle et non chimique, encre végétale et sans alcool, format, pagination et tirage ajustés pour ne pas gâcher de papier, transporteur à la norme Euro 5, production locale (370 km entre lieu d'impression et lieu de distribution), plaquette de promotion sur papier à 100 % recyclé.

L'esprit de responsabilité porté par Madrigall s'applique à la filière du livre dans son ensemble. Ainsi, les Éditions Gallimard ont, une nouvelle fois en 2023, soutenu l'Association Verbes, présidée par la librairie Marie-Rose Guarniéri (Librairie Les Abesses), en charge de l'organisation de la Fête de la librairie (avril 2023). Cette fête, s'inspirant de la Sant Jordi espagnole, est l'occasion de promouvoir la lecture et les libraires sur tout le territoire. Un livre, offert avec une rose aux clients des librairies indépendante de France, a été édité par Gallimard à cette occasion (tirage à 25 000 exemplaires), intitulé *Plumes : 25 portraits d'oiseaux* illustré par Michaël Cailloux, avec un inventaire de noms de chants d'oiseaux, une anthologie de poèmes... Antoine Gallimard en a été le préfacier.

Auprès des personnes en situation de handicap

Madrigall, par la composition même de son fonds et de ses programmes, est très sollicité par la mise en œuvre de l'exception légale en faveur des personnes en situation de handicap. Il met ainsi à disposition des associations accréditées chaque année, via le système Platon administré par la Bibliothèque nationale de France, plusieurs centaines de fichiers de composition en vue de faciliter leur adaptation (braille, grands caractères, fichiers numériques au format Daisy).

Par ailleurs, éditeur depuis 2005 de livres lus disponibles en CD et en téléchargement, Madrigall est aujourd'hui à la tête d'un catalogue de 660 titres réunis dans la collection « Écoutez lire » (littérature générale et romans jeunesse). Cette offre de lecture, confiée à d'excellents comédiens voire aux auteurs eux-mêmes, permet aux publics, notamment non-voyants d'avoir un accès plus aisé aux textes contemporains et classiques. Il offre également une autre manière d'accéder aux grands œuvres littéraires, en famille, en mobilité ou dans un cadre pédagogique.

Plus généralement, via son action au Syndicat national de l'édition (Commission numérique, groupe normes et standards), le groupe Madrigall s'implique dans les actions en faveur de l'accessibilité des livres numériques, dans le cadre des travaux préparatoires à la transposition en droit national de la Directive européenne sur l'accessibilité (horizon 2025 pour les nouveautés, 2030 pour le fonds). Il s'agit de définir le cadre d'une certification des livres numériques accessibles au niveau de la filière et les modalités de mise à disposition future aux publics empêchés.

En vue d'une plus grande disponibilité sur le territoire

Madrigall œuvre, en concertation avec les pouvoirs publics et les acteurs de la chaîne du livre, au développement de l'offre numérique disponible en prêt dans les bibliothèques publiques, en continuant à promouvoir et structurer le dispositif Prêt numérique en bibliothèque (PNB). Des offres spécifiques de licences ont ainsi été définies pour la très grande majorité de ses catalogues, permettant

des prêts multiples et simultanés des œuvres pour les usagers inscrits. À ce jour, c'est 5 000 établissements qui relaient ces offres, pour plus de 4 millions de prêts effectués et 260 000 titres disponibles. Ce dispositif soutient également la vitalité d'une proposition francophone de lecture, étant déployée en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et au Québec ; et dans le monde entier, via le réseau des alliances et instituts français.

Développer la créativité et la diversité culturelle

La création littéraire et sa contribution à la vie artistique et intellectuelle est la raison d'être du groupe Madrigall, dont les trois piliers éditoriaux (Gallimard, Flammarion et Casterman) et la multiplicité des petites et moyennes maisons qui y sont liées ont été, chacun selon leur tempérament et leur histoire, des grands acteurs de la démocratisation de la culture. Cette défense passe par un engagement continu pour la liberté d'expression et de publication, le respect du droit des auteurs sur leurs œuvres et la promotion des disciplines de l'imaginaire et de l'argumentation – au premier rang desquels, l'écriture. Elle passe aussi par l'engagement en faveur d'un marché du livre structurellement ouvert et pluriel, respectueux de la liberté du lecteur et représentatif de la diversité de la création éditoriale française. En qualité de distributeur et de diffuseur de quelque 500 éditeurs, dont les trois quarts réalisent un chiffre d'affaires annuel inférieur à un million d'euros, Madrigall est de fait l'un des principaux garants de la diversité éditoriale française. À lui seul, le groupe distribue autant de références que les deux premiers groupes éditoriaux français réunis. Enfin, si le groupe promeut par ses catalogues, et son activité de cessions à des tiers, la création littéraire contemporaine française et francophone, il ouvre aussi ses programmes de façon très significative à la traduction d'œuvres étrangères de toutes origines, confiant dans le bénéfice sociétal des échanges interculturels. Antoine Gallimard a confirmé son implication dans cette ouverture internationale des catalogues éditoriaux en prenant la présidence du BIEF, le Bureau international de l'édition française, structure interprofessionnelle.

Préserver la liberté de choix et la pluralité des catalogues

Au travers de ses différents comités de lecture et des débats contradictoires qui les animent (multiplicité des avis de lecture pour un même manuscrit), de même que par la très grande diversité de ses collections et de leurs directeurs, le groupe Madrigall s'efforce d'étayer la pluralité de ses catalogues sur la diversité et les compétences multiples et renouvelées de ceux qui les composent.

La professeure de littérature de l'Université de Lille, Martine Reid, autrice de *Femmes et littérature. Une histoire culturelle* (2020) a souligné en 2023, dans un texte intitulé « Pour une littérature inclusive », l'importance de la création littéraire féminine dans le catalogue d'une collection de grande diffusion comme « Folio », saluant le travail de démarginalisation opéré par les directrices de cette collection : « Le geste est particulièrement bienvenu : il faut que les œuvres des femmes puissent se retrouver dans toutes les mains, que les noms des autrices deviennent peu à peu aussi familiers que ceux des auteurs, qu'une vraie familiarité avec la part féminine de la littérature se construise pas à pas, instituant une égalité entre autrices et auteurs. »

Mettre en lumière la créativité littéraire

Le groupe Madrigall anime depuis 2012, via les Éditions Gallimard, des ateliers d'écriture, baptisés les « Ateliers de la NRF » et animés par des romanciers et des essayistes. Cette activité, qui connaît un très

beau succès, donne lieu à vocation et renouvelle les modalités de recrutement des auteurs. Ainsi, la romancière Leïla Slimani, prix Goncourt 2016 pour *Chanson douce*, est passée par ces ateliers.

Administrateur de la Sofia, société de gestion collective en charge du droit de copie privée et du droit de prêt, le groupe Madrigall est membre actif de la Commission des aides qui y attribue, chaque année, plus de 4 millions d'euros de subventions aux festivals et salons littéraires, afin qu'ils puissent organiser de très nombreuses rencontres entre les lecteurs et les créateurs, à Paris, en province et dans les territoires des Outre-mer. L'implication de Madrigall dans ce dispositif collectif de promotion de la création littéraire vient compléter la prise en charge directe, par les maisons d'édition du groupe et ses librairies, de déplacements d'écrivains à la rencontre de leur public, en lien avec les libraires, les bibliothèques et les établissements d'éducation. Ces multiples occasions d'échanges réels entre lecteurs et auteurs favorisent l'émergence de vocations littéraires.

Promouvoir l'interopérabilité numérique, la diversité et la transparence du marché

Sur le marché du livre imprimé, le groupe Madrigall est quotidiennement engagé dans la défense de la librairie, condition sine qua non au maintien d'une offre éditoriale de qualité, attractive, diverse, accessible sur tout le territoire, et en tous lieux de chalandise. Cet engagement se concrétise également par le soutien du groupe à la labellisation des librairies de référence (en lien avec le ministère de la Culture et le Centre national du livre) et au financement de l'Association pour le Développement de la librairie de Création (ADELC) depuis sa création. Par ailleurs, soucieux de préserver la plus grande diversité dans l'accès aux livres numériques et de garantir effectivement la liberté pour le lecteur de choisir et de changer d'opérateur pour l'acquisition et l'accès aux catalogues littéraires, Madrigall est membre fondateur et administrateur d'EDRLAB (European Digital Reading Lab), association de professionnels (éditeurs, librairies, bibliothécaires, éditeurs de logiciels de lecture) œuvrant depuis 2015 pour la promotion des solutions techniques interopérables dans le domaine du livre numérique et ce par le biais de sa filiale Eden Livres.

Dans un souci d'une plus grande transparence sur les chiffres de vente en magasin pour les auteurs, et dans une perspective de transformation numérique de la filière, Madrigall s'est impliqué au plan de l'interprofession sur tous les travaux de préfiguration du projet FILEAS (Fil d'Informations Libraires Éditeurs Auteurs), dont la vocation est de remonter chaque jour un chiffre de vente cumulé pour chaque ouvrage disponible sur le marché français et d'organiser la mise à disposition de ce chiffre aux auteurs. Par ailleurs, à l'échelle de l'activité de ses seules filiales, Madrigall a développé et mis en production en 2023 le site web **moncompteauteur.fr** grâce auquel, de façon sécurisée, chaque auteur peut accéder aux ventes hebdomadaires de ses ouvrages, au travers des données du paneliste GFK et des données internes de la distribution du groupe, ainsi qu'à des documents comptables le concernant. Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte de discussion interprofessionnelle entre auteur et éditeur, sous l'égide de l'État, auquel le groupe Madrigall, via le Syndicat national de l'édition, prend une part active ; il s'agit en particulier de rendre plus fluide et complet le partage d'informations commerciales et contractuelles entre ces deux acteurs de la filière.

Préserver le patrimoine culturel en vue de son rayonnement

Archives et catalogues

Madrigall a fait le choix de gérer en interne les archives éditoriales de l'ensemble de ses filiales, en réceptionnant, inventoriant, triant et conservant la production documentaire des services et les

collections de livres édités. L'intégralité de la production éditoriale est cataloguée, afin de pouvoir créer et proposer au grand public des outils documentaires efficaces permettant de se repérer et de fouiller dans ce corpus monumental, notamment à des fins de recherche ou d'enseignement. Cette préoccupation s'étend à toutes ses filiales, comme c'est le cas pour les Éditions de Minuit, acquises en 2022, au fonds patrimonial très prestigieux. C'est ainsi des millions de documents (lettres, contrats, fiches de lecture, notes internes, épreuves, illustrations, photographies) et quelques 300 000 volumes d'archives (bibliothèque historique de Gallimard et Flammarion, en particulier) qui sont conservées, pour écrire à l'avenir l'histoire de l'édition, de la littérature et des idées.

Une galaxie de collections pour tous les lecteurs

La reconnaissance d'un héritage culturel commun repose sur la disponibilité effective des œuvres qui le composent. Les œuvres littéraires significatives doivent pouvoir être lues et enseignées pour que leur transmission soit à la hauteur de leur créativité. Avec un fonds de plus de 60 000 titres, riche d'un très grand nombre de classiques contemporains, le groupe s'est doté d'un ensemble de collections éditoriales dont l'objet est notamment de maintenir la disponibilité et l'attractivité des œuvres du patrimoine. Les collections de poche (« Folio », « J'ai Lu », « Champs », « GF », « Libro »), de semi-poche (« L'Imaginaire », « Tel »), d'œuvres choisies et complètes (« La Bibliothèque de la Pléiade », « Quarto », « Mille et une pages »), les éditions parascolaires et de nombreuses autres séries garantissent la proximité, la visibilité, l'ordonnancement et la vitalité de ce patrimoine, prescrit ou non, pour le bénéfice de la société tout entière.

Le prisme des collections révèle enfin l'attention du groupe aux genres littéraires réputés difficiles ou de faible audience, comme la poésie (2550 titres au catalogue Gallimard), le théâtre (1550 titres), la critique ou les documents d'histoire littéraire (journaux, correspondances), dont la réception s'étend le plus souvent dans la durée longue. C'est une contribution majeure de l'éditeur à la diversité et à la qualité de l'offre littéraire et l'une de ses plus fortes singularités.

Les apports de l'innovation

L'investissement dans l'innovation a permis à Madrigall d'aller plus avant dans cette démarche patrimoniale, par la numérisation massive de son fonds et sa commercialisation sous la forme de livres numériques (20 000 titres). Madrigall s'est également pleinement associé au dispositif public/privé « Relire » permettant la numérisation rétrospective des œuvres indisponibles du XX^e siècle et leur commercialisation (4 000 titres pour Madrigall). La mise en production de Thémis, solution propriétaire permettant la réimpression et la diffusion d'éditions imprimées à très court-tirage, à proportion de leur demande, constitue un levier complémentaire à la mise en œuvre de cette ambition sociétale. Elle est une voie pour limiter la surproduction, en ajustant autant que possible la décision de tirage et de retraitage en fonction des besoins réels du marché.

La Galerie Gallimard et les expositions

L'ouverture de la Galerie Gallimard en octobre 2017, nouveau lieu d'exposition situé au 30-32 rue de l'Université (Paris 7^e), constitue pour Madrigall une opportunité supplémentaire pour promouvoir le patrimoine culturel et artistique, sous le prisme du dialogue entre création graphique et création littéraire. Depuis son inauguration, dix-huit expositions en accès libre et gratuit ont été présentées, autour d'Albert Camus, René Char, André Malraux, Antoine de Saint-Exupéry, André Gide, Louis-Ferdinand Céline, Patti Smith, Alberto Giacometti, Jacques Ferrandez, Christian Lacroix, Pierre Alechinsky, Miguel Barcelo ainsi que du patrimoine et des créations contemporaines des Éditions

Casterman, Futuropolis et Gallimard Jeunesse. En ce lieu se réconcilient donc les œuvres présentes et passées, dans leur plus grande diversité, et la volonté de les présenter à tous. Visites de collégiens et lycéens, ateliers créatifs pour les enfants, accueil de publics étrangers, partenariats média soutiennent cet effort d'exposition et de promotion de la culture française et européenne, relayé sur tous les réseaux. L'exposition consacrée en 2023 aux créations graphiques de MinaLima, les célèbres designers graphiques qui ont donné vie à l'univers imaginé par JK Rowling pour *Harry Potter*, a constitué un événement à forte audience auprès des jeunes publics. La fréquentation de la galerie a augmenté en 2023.

RESPONSABILITE SOCIALE

Dans un marché de l'édition qui se transforme et se concentre, le Groupe Madrigall accompagne les évolutions de ses collaborateurs et le développement de leurs compétences. Il facilite, encourage et stimule les initiatives pour améliorer la performance de chacun au service du développement de l'ensemble de ses métiers.

En 2015, Madrigall a matérialisé cet engagement dans une démarche d'anticipation de l'évolution des emplois et des compétences en cohérence avec la stratégie du Groupe par la signature d'un accord de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les ambitions du Groupe à travers sa politique des ressources humaines se traduisent ainsi :

- Anticiper les implications des évolutions de marché sur les métiers, les technologies et les conditions de travail ;
- Impliquer les salariés dans l'évolution de leur métier et accompagner les initiatives personnelles par le biais d'une politique volontariste en faveur de la formation et de la mobilité interne ;
- Guider les collaborateurs dans la conduite de leur carrière professionnelle par l'accès à l'information et l'organisation d'un entretien annuel d'accompagnement qui accompagne le développement des compétences ;
- Renouveler le dialogue social à la faveur des réformes législatives ou réglementaires et informer les institutions représentatives du personnel des évolutions prévisibles du Groupe et de leurs impacts sociaux ou organisationnels ;
- Repenser ses organisations et sa politique mobilité verte à la faveur de réflexions initiées autour du télétravail.

Politique de l'emploi

Favoriser l'emploi CDI et l'intégration des jeunes

La diversité de nos métiers et l'émergence de nouvelles compétences nous amènent à recruter de plus en plus de collaborateurs venant de parcours et expertises plus diversifiés, que ce soit pour des jeunes diplômés ou des profils plus expérimentés.

Le Groupe a ainsi déployé une politique d'intégration des jeunes articulée autour des engagements suivants : le recours facilité aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, de nature à

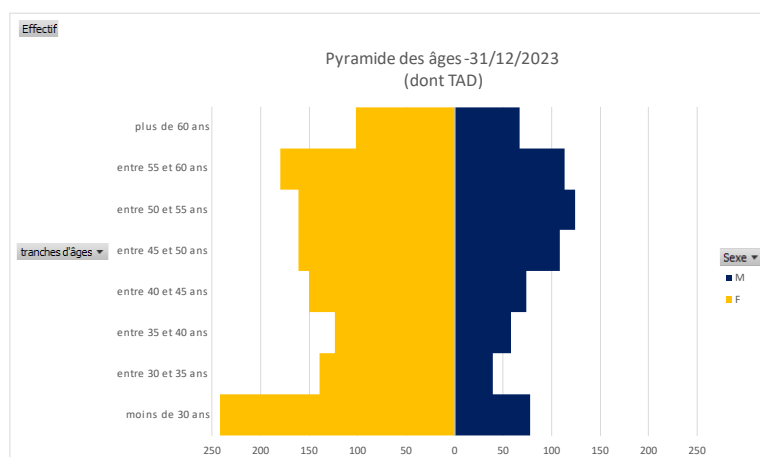
faciliter l'intégration de nouvelles compétences (édition numérique, marketing et communication digitale, etc.) et l'organisation de la transmission des compétences et des savoir-faire entre les générations, les valeurs patrimoniales fortes du Groupe guidant cet engagement.

Au 31/12/2023, le Groupe a employé 99 alternants contre 83 en 2022.

Le service des ressources humaines privilégie également la transformation des CDD en CDI dès lors que l'entreprise concernée en a la possibilité. 58 % des collaborateurs nouvellement embauchés l'étaient en CDI (hors TAD) contre 86% en 2022 et 83% des CDI embauchés étaient à temps plein. Également, au 31 décembre 2023, 91 % des collaborateurs sont en CDI contre 93% en 2022 et 91% de ces salariés étaient à temps plein comme en 2022.

L'ensemble des offres d'emploi du groupe Madrigall se trouve sur un site Carrières dédié. En 2024, ce site sera entièrement refondu, pour améliorer encore la visibilité des différents métiers du Groupe et l'accessibilité des offres à toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre le secteur de l'Édition.

Pyramide des âges



Au 31 décembre 2023, la masse salariale s'élève à 135M€ contre 132M€ au 31 décembre 2022, pour un effectif global consolidé de 2098 contre 2083 à fin 2022.

L'effectif restreint moyen de l'étude est de 1908 salariés. Les femmes occupent une place centrale dans les effectifs. Elles représentent ainsi, en 2022 et 2023, 65 % de l'effectif global. Cet effectif ne prend pas en compte les stagiaires et les intérimaires.

L'index de l'égalité Femmes - Hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un plan d'action global par le gouvernement. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel adoptée en septembre 2018, a ainsi instauré un Index de l'égalité professionnelle, destiné à mesurer les inégalités salariales au sein des entreprises d'au moins 50 salariés. Sous la forme d'une note sur 100, l'index se compose de cinq grands critères qui évaluent ces inégalités. Chaque année, les entreprises concernées devront calculer cet index et rendre public le score obtenu. S'il est inférieur à 75 sur 100, elles auront trois ans pour se mettre en conformité. Dans le cas contraire, elles seront sanctionnées financièrement jusqu'à 1% de leur masse salariale.

En tant qu'entreprises de plus de 50 salariés, l'UES Gallimard, l'UES Flammarion, Sodis et Union Distribution, publient leur index d'égalité professionnelle femmes – hommes.

	SODIS	UD	UES GALLIMARD	UES FLAMMARION
Score de l'indicateur : 1- écart de rémunération (en %)	37	38	38	36
Score de l'indicateur : 2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	INCALCULABLE		20	20
Score de l'indicateur : 3- écarts de promotions (en points de %)	15	35	10	15
Score de l'indicateur : 4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	INCALCULABLE	15	15	15
Score de l'indicateur : 5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10	10	5
Total des indicateurs calculables	57	98	93	91
INDEX (sur 100 points)	INCALCULABLE	98	93	91

Chaque année, des négociations obligatoires sont menées en concertation avec les élus pour couvrir la politique salariale. À ce titre, plusieurs filiales ont négocié des accords et plans d'actions de nature à garantir les niveaux de salaire et à faire progresser l'équilibre salarial entre les femmes et les hommes. Le Groupe s'attache à corriger les écarts salariaux par des enveloppes dédiées. Le Groupe se donne ainsi les moyens de tenir ses engagements et souhaite être proactif et en veille active sur le sujet.

Organiser la transmission entre les générations

Le Groupe Madrigall, qui souhaite favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des collaborateurs seniors, retient cinq domaines d'actions prioritaires :

- L'amélioration continue des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité (postures, transports)
- L'anticipation des secondes parties de carrière professionnelle au-delà de 50 ans
- Le développement des compétences et des qualifications par un accès renouvelé à la formation
- L'aménagement des fins de carrières et les facilités accordées dans la transition entre activité et retraite (retraite progressive, télétravail, cumul emploi retraite, etc.)
- La transmission des savoirs et des compétences entre les générations en encourageant le tutorat

La politique Handicap du Groupe

Le handicap est porté par une démarche volontariste du Groupe. Initiée en 2015, elle s'appuie sur deux actions prioritaires :

- Sensibiliser l'ensemble des recruteurs sur les différentes situations de handicap et sur nos opportunités de recrutement de collaborateurs présentant un handicap ;
- Lutter contre toute forme de discrimination au sein du Groupe ;

Par ailleurs, en partenariat avec une agence spécialisée dans la lutte contre les discriminations en entreprise et notamment celles liées au handicap, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des collaborateurs à travers des ateliers d'immersion. Des campagnes d'informations complètent ces actions.

En partenariat avec les services de santé au travail et l'Agefiph, pour les salariés en situation d'handicap déclarés, des études de postes sont régulièrement réalisées dont certaines sont suivies d'un aménagement du poste de travail.

En 2023, la part de salariés du Groupe en situation de handicap était de 2.19% soit 39 travailleurs handicapés comptabilisés au 31/12/2023 contre 48 au 31/12/2022. Cette part est calculée par rapport à l'EMA calculé par l'URSSAF.

Au global, seront pris en compte dans les déclarations de l'OETH 48 salariés en situation d'handicap pour 2023 contre 57 en 2022. Cette baisse s'explique par le non-renouvellement de certaines RQTH ou le décalage dans le temps pour obtenir une nouvelle reconnaissance.

Nos partis pris dans le développement RH du Groupe

Favoriser la mobilité interne

Dans le cadre du développement du Groupe, Madrigall a favorisé la mobilité interne de ses collaborateurs. Cette politique favorise l'émergence d'une culture Groupe et au-delà constitue un levier de performance et de fidélité pour les collaborateurs désireux de donner un nouvel élan à leur carrière professionnelle. Conformément aux engagements pris par la direction des ressources humaines pour cadrer la démarche, les salariés du Groupe ont pu très vite bénéficier d'une communication généralisée des offres de poste, doublée de l'accès au site Carrières Madrigall et du guide de mobilité.

Ces dispositifs devaient s'appuyer au préalable sur une meilleure connaissance des métiers existant à l'échelle du Groupe Madrigall. Une cartographie des métiers, associée à un référentiel de compétences, a ainsi été élaborée dans le cadre d'une concertation avec les partenaires sociaux. Elle permet aujourd'hui, à la lecture de 160 fiches emploi repère, d'enrichir l'information mise à disposition des collaborateurs et d'éclairer les besoins des équipes ou les orientations de carrière professionnelle. Elle devient un outil incontournable dans la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) permettant à chaque salarié d'être acteur dans son évolution professionnelle et de bénéficier d'une politique mobilité basée sur le volontariat.

Une politique de formation volontariste pour accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel

Le Groupe Madrigall développe une politique de formation volontariste pour permettre à chaque collaborateur de s'adapter, d'évoluer et de progresser dans le Groupe ainsi que de répondre au développement des Maisons sur des marchés en évolution constante.

Des outils comme le plan de développement des compétences, les entretiens professionnels, le Compte Personnel de Formation, les dispositifs de VAE, de bilan de compétence, de CPF de transition sont ainsi mobilisés.

Les demandes de formation individuelles exprimées lors des Entretiens d'Accompagnement Professionnels (EAP) sont prises en compte de telle sorte que chaque collaborateur soit un acteur de son évolution professionnelle.

Ces outils ont pour objectif de faire du collaborateur un acteur de son évolution professionnelle. Ils permettent également de rapprocher les besoins de l'entreprise des aspirations professionnelles du salarié ; le manager accompagne cette démarche tout au long du parcours de son collaborateur, et plus particulièrement lors du moment phare qu'est l'entretien professionnel annuel.

11 635 heures de formation ont été dispensées en 2023 contre 9 502 heures en 2022. Cela représente pour 2023 environ 6.52 heures par salarié contre 5.38 heures en 2022. L'augmentation est liée notamment au renouvellement du CSE, ce qui a entraîné des formations obligatoires pour les membres du CSE. Cette moyenne est calculée par rapport à l'EMA calculé par l'URSSAF.

Par ailleurs, en 2023, 719 salariés ont eu au moins une action de formation contre 749 en 2022.

Enfin, depuis le 1er janvier 2018, une démarche d'Amélioration continue est déployée sur le périmètre Distribution du Groupe. Destinée à améliorer la performance globale des filiales concernées, elle se base notamment sur la valorisation des idées et initiatives de l'ensemble des employés, qui ont dans ce cadre bénéficié de formations dédiées, leur permettant d'exprimer et de structurer leurs propositions et d'être les premiers acteurs d'un changement choisi et non subi.

L'organisation du travail et la prévention des risques

Nos programmes de prévention santé et sécurité pour garantir le bien-être de nos collaborateurs.

Le bien-être de nos collaborateurs et l'amélioration de leurs conditions de travail est une priorité au sein du Groupe. Il est l'objectif poursuivi à travers l'installation d'un entretien annuel d'accompagnement professionnel, le soutien à l'encadrement par le déploiement d'un parcours de formation managériale, les dispositifs de prévention des risques professionnels et sociaux (accompagnement individualisé, soutien psychologique, aide sociale) ou encore les investissements dans l'amélioration de la sécurité et de l'ergonomie des postes de travail.

Il est rappelé que chaque accident doit faire l'objet d'une analyse détaillée animée par les référents Sécurité et/ou les RH, selon l'organisation de l'entreprise concernée, en lien avec la chaîne managériale et la CSSCT dont les membres sont systématiquement informés.

Différentes actions correctrices sont en place, parmi lesquelles des formations renforcées au poste de travail et au maniement de certains outils potentiellement accidentogènes, des aménagements de

poste de travail ou encore des sensibilisations aux gestes et postures adéquates et adaptées à la tâche et à l'environnement de travail. Ces actions ont permis de diminuer l'accidentologie dans les sociétés de distribution.

	2022	2023
Taux de fréquence des AT¹	9.52	7.67
Taux de gravité AT¹	0.50	0,43
Taux d'absentéisme¹	6,90%	5.79%

Accompagnement et formation

Les formations engagées en prévention des risques à l'échelle du groupe Madrigall engagent tous les acteurs de l'entreprise, collaborateurs, managers, membres des CSSCT, etc., à travers le déploiement d'actions et de plans de prévention couvrant différents domaines, de la prévention des risques physiques et matériels (formations à l'adoption des bons gestes et postures, formations Incendie, habilitations électriques, etc.) à la sensibilisation aux risques psycho-sociaux (RPS). Ces formations ont représenté 2 466 heures en 2023 contre 2 125 heures en 2022. La plupart des formations liées à la sécurité comportent des recyclages obligatoires ou préconisés.

Madrigall a notamment souscrit un partenariat dédié à l'accompagnement des situations individuelles à risque avec un organisme spécialisé.

L'organisation du travail

91% des collaborateurs du Groupe sont à temps plein en 2023 comme en 2022. S'agissant des liens entre la prévention de la discrimination et le maintien dans l'emploi, différentes politiques et bonnes pratiques sont mises en œuvre par les filiales : par exemple en préparant et en accompagnant le retour des salariés à l'issue de leur congé parental, en aménageant l'ergonomie des postes de travail et en proposant des aménagements de leur temps de travail aux salariés seniors, ou encore en permettant aux personnes en situation de handicap de disposer d'un cadre de travail adapté ou d'aménagements spécifiques de poste, dans le cadre d'une action concertée avec les services de santé au travail.

La mise en place du télétravail

Avant l'année 2020, le télétravail était notamment ouvert aux situations de parentalité et aux salariés âgés de plus 57 ans.

En 2020, à l'occasion des confinements décidés dans le cadre de la crise sanitaire, le Groupe a dû déployer massivement le télétravail pour toutes les fonctions éligibles.

Dans cette continuité et pour le respect de l'équilibre vie professionnelle - vie privée, la Direction s'est tournée vers ses partenaires sociaux et a signé un accord de télétravail Groupe le 16 juin 2021. Celui-ci propose jusqu'à deux jours de télétravail par semaine à tous les emplois éligibles.

¹ Voir en note méthodologique

Transports

En matière de transport, le Groupe poursuit un double objectif : favoriser la mobilité durable pour ses collaborateurs et soutenir leur pouvoir d'achat lorsqu'ils sont contraints.

Ainsi, pour les collaborateurs disposant d'une offre de transport en commun ou de la possibilité d'utiliser un vélo pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail, le Groupe propose la prise en charge maximale autorisée :

- Utilisation des transports collectifs : la participation de l'entreprise à l'achat du Pass Navigo est maintenue à hauteur de 75 % de son montant, du 1er février 2024 au 31 décembre 2024 ;
- Utilisation d'un vélo ou vélo à assistance électrique ou apparenté : le forfait mobilité allouée au salarié au titre de l'année 2024 est porté à 700 € pour une année complète d'activité.

Pour les collaborateurs tenus d'utiliser leur véhicule personnel, le Groupe a apporté son soutien lors des flambées du prix des carburants et énergie, en instaurant soit des versements transports mensuels, soit des primes ponctuelles de soutien pour faire face au pic des hausses de prix.

Fonds social Madrigall dédié aux Frais de santé

Le Fonds social Madrigall, créé en 2020, a pour vocation de consentir une aide financière exceptionnelle à tout salarié, ou l'un de ses ayants droits affiliés à la mutuelle collective du groupe, se trouvant dans une grande difficulté ou dans l'impossibilité de financer des dépenses de frais médicaux restant à sa charge.

Cette aide peut être accordée pour couvrir partiellement un reste à charge après remboursements de la part sécurité sociale et de la part mutuelle ou une dépense non prise en charge par la sécurité sociale ou par la mutuelle.

La gestion de ce Fonds social sera assurée par une commission restreinte dite « Commission mutuelle Fonds social », composée de deux représentants du personnel et de deux salariés des ressources humaines.

Les pratiques du dialogue social

Le groupe Madrigall est attaché à un dialogue social constructif et orienté vers l'avenir.

Le dialogue social a été organisé par la direction du Groupe en cohérence avec ses activités et ses différents métiers. Du comité de Groupe aux Comités économiques et sociaux, la direction a organisé une redescende des informations clés sur la vie du Groupe. Les périmètres principaux sont couverts par le dialogue social installé par la direction des ressources humaines.

Le comité de Groupe a été instauré le 22 février 2013. Cette instance couvre un périmètre France et est composée de membres désignés parmi les représentants des CSE. Le comité de Groupe se réunit chaque année en session plénière. Cette instance d'information favorise les échanges autour de l'actualité du Groupe, de ses activités, ses organisations, ses développements, sa politique sociale. Sans se substituer aux CSE, il permet aux salariés des entreprises concernées, par l'intermédiaire de leurs représentants, de disposer d'une information plus large sur le groupe et les différentes sociétés qui le composent.

L'accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du 11 décembre 2015 a posé les bases de ce dialogue social organisé à l'échelle du Groupe. Ce dialogue a trouvé son rythme et son dynamisme, en étant adapté à la configuration du Groupe.

Il a notamment permis de faire aboutir de nouveaux accords sociaux :

- Accord sur la conduite du dialogue social et l'organisation des consultations Rebsamen
- Accord-cadre sur la mise en place du CSE dans les filiales du Groupe concernées
- Accord-cadre sur l'évolution des frais de santé Madrigall
- Accord-cadre sur le télétravail régulier

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, 23 accords ont été signés en 2023 contre 35 en 2022. Parmi ces accords figurent les procès-verbaux de la négociation annuelle obligatoire. Au cours des trois dernières années, chacune a ainsi donné lieu à un procès-verbal d'accord signé avec les organisations syndicales. En 2024, les accords liés à l'épargne salariale pour plusieurs entités du Groupe feront l'objet d'une nouvelle négociation.

La direction du Groupe et les partenaires sociaux entendent également, dans un contexte d'allongement des vies professionnelles et de réformes législatives majeures, accompagner de manière volontariste les salariés seniors en répondant à leurs souhaits d'évolution, en garantissant leur employabilité, et en leur permettant de s'épanouir tout au long de leur seconde partie de carrière. Ainsi, une négociation cadre sur les seniors et l'accompagnement des salariés en fin de carrière est en cours, et dans la continuité des différentes réunions déjà intervenues, un projet d'accord a été établi et est en discussion.

En 2024, la dynamique du dialogue social se poursuivra avec des discussions, au niveau du Groupe mais également de certaines de ses filiales, autour des thématiques du Handicap, de l'inclusion, de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes et de la QVCT, cette dernière négociation ayant vocation à se tenir au plus près des environnements de travail de chaque société.

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

Une utilisation raisonnée des ressources

Le groupe Madrigall est conscient de l'impact environnemental de son activité. Aussi depuis l'approvisionnement en papier jusqu'au retour des invendus, le groupe travaille à la réduction de son empreinte environnementale.

Les Éditions Gallimard président et animent la commission Environnement du SNE (Syndicat National de l'Édition) depuis sa création par Antoine Gallimard en 2011, créant ainsi des liens privilégiés avec toutes les parties prenantes afin d'intégrer et d'adapter notre production de livres à la problématique environnementale (<https://www.sne.fr/commissions/environnement/>).

Des achats papier 100 % certifiés provenant de forêts durablement gérées

Madrigall est mobilisé dans une politique d'achat responsable du papier.

Le Groupe s'approvisionne auprès de papetiers engagés dans une démarche de préservation des écosystèmes. Les pâtes à papier sont fabriquées soit à partir de bois issu de forêts gérées durablement (certification FSC et/ou PEFC) soit à partir de papiers recyclés. Ces certifications garantissent la traçabilité au travers de chaînes de contrôle dans toutes les transformations du bois, de la forêt jusqu'au livre. En 2023 comme au cours des années précédentes 100 % du papier acheté par Madrigall est certifié FSC et/ou PEFC (<https://fr.fsc.org/fr-fr> ou <https://www.pefc-france.org>).

Par ailleurs, en 2023, 95% des papetiers référencés sont certifiés ISO 14001. C'est une diminution de 2 points par rapport à l'an dernier. Tout d'abord les achats ont été plus faibles en 2023 qu'en 2022. De plus dans le référencement 2023 des papetiers, il a été pris en compte leurs choix énergétiques. Nous avons privilégié pour certains papiers une usine française équipée d'une chaudière biomasse, plus proche de nos imprimeurs avec un mixte énergétique moins carboné mais celui-ci n'est pas certifié ISO14001. La part croissante des achats réalisés à partir de ce nouveau critère fait mécaniquement baisser le ratio des papetiers certifiés ISO14001.

Une fabrication responsable

La fabrication des livres fait l'objet d'une attention toute particulière afin d'adapter les tirages aux prévisions de ventes et de sélectionner des imprimeurs éco responsables. Cette démarche se concrétise par des actions en vue de grouper des commandes papier et de livres, de rechercher des lieux de fabrication proches des papetiers et diminuer le nombre de km parcourus par le papier. Le groupe fait usage de plateformes comme Prisme et Speed permettant un groupage inter filière des livraisons vers les libraires (<https://www.sne.fr/vendre-un-livre/commission-de-liaison-interprofessionnelle-du-livre-clil/>).

En 2023, 78% des imprimeurs sélectionnés sont certifiés ISO 14001 ou Imprim'vert (74 % en 2019 et 2020, 73% en 2021, 77% en 2022). Cette augmentation est notamment liée à l'impression de titres à très forts tirages (T. Pesquet, et M. Obama) chez des imprimeurs certifiés.

<https://www.iso.org/fr/standard/60857.html>

<http://www.imprimvert.fr/page/1/Accueil>

Ces deux certifications de site de production garantissent la performance environnementale dans le cycle de fabrication des imprimeurs (gestion des déchets, consommation énergétique...). Ils assurent aussi la continuité dans la chaîne de contrôle du papier en étant majoritairement certifiés PEFC et/ou FSC.

Par ailleurs, le groupe met en œuvre une production de courts tirages pour les titres de son catalogue et pour ceux des éditeurs diffusés. Ceci a pour effet de réduire la consommation de papier. La mise en production de Thémis permettant la réimpression et la diffusion d'éditions imprimées à très court-tirage, à proportion de leur demande, constitue un levier complémentaire à la mise en œuvre de cette ambition environnementale. Elle est une voie pour limiter la surproduction, en ajustant autant que possible la décision de tirage et de retraitage en fonction des besoins réels du marché.

Enfin, les entités du groupe Madrigall portent une attention particulière lors de la conception de ses parutions pour la jeunesse au respect de la directive jouets EN 71. Tous les ouvrages conçus ou destinés, exclusivement ou non, à être utilisés à des fins de jeu par les enfants de moins de 14 ans font l'objet d'une conception attentive. Celle-ci est ensuite soumise au contrôle de laboratoires agréés qui émettent des rapports de tests de conformité avant la mise sur le marché, contrôlant ainsi l'absence de dangerosité et de produits chimiques prohibés.

Madrigall inscrit, au sein même de sa programmation éditoriale, la promotion d'une filière du livre attentive à son empreinte écologique. La collection « Vert planète » aux Éditions Casterman, secteur jeunesse, en est l'expression la plus aboutie. Pour la réalisation de ces petits albums d'éveil à la conscience écologique (*Les Secrets du potager*, *Cabane récup*, *Le Défi vélo...*), tout est mis en œuvre pour convertir les propos en acte : papier et imprimeur certifié, carte de couverture fournie par Winter & Compagny (membre du réseau suisse GCNS du Programme Pacte mondial des Nations Unies), colle d'origine naturelle et non chimique, encre végétale et sans alcool, format, pagination et tirage ajusté

pour ne pas gâcher de papier, transporteur à la norme Euro 5, production locale (370 km entre lieu d'impression et lieu de distribution), plaquette de promotion sur papier à 100 % recyclé.

Des librairies engagées

Dans leur gestion quotidienne, les librairies du groupe Madrigall ont une vigilance forte quant à la réduction de l'empreinte environnementale. Ainsi la totalité des retours d'invendus sont faits avec les cartons et emballages recyclés, ayant servis à l'acheminement des livres vers les librairies. Les librairies mettent également tout en œuvre pour réduire les taux de retours d'invendus. Depuis 2022, tous les sacs proposés à la clientèle sont en papier, fabriqués en France. Les équipes de caisse et les libraires ne les proposent plus systématiquement, et les fournissent à la demande. A Paris les enseignes lumineuses (Led) sont activées uniquement aux horaires d'ouverture des magasins. Les sites des librairies parisiennes proposent un service de livraisons à vélo, réduisant ainsi la circulation automobile. Enfin à Strasbourg, les librairies font appel à une entreprise d'auto-partage, et réalisent autant que faire se peut les livraisons à vélo électrique, à Paris les librairies ont fait le choix d'un unique véhicule en partage 100% électrique.

Une gestion des retours et des autres déchets, respectueuse de l'environnement

Les libraires bénéficient d'un droit de retours des livres invendus. A réception des livres retournés dans les unités de distribution, ces ouvrages seront triés voire réparés pour être soit réintégrés en stock puis remis dans le circuit pour la vente, soit pilonnés. Le pilon est confié à des entreprises de recyclage spécialisées dans le tri et le recyclage de papier.

Au sein du groupe, 100 % des ouvrages retournés sont soit réintégrés dans les stocks soit pilonnés pour recyclage. Les titres pilonnés représentent 65% des exemplaires retournés, ce taux était de 61% en 2022, année de tensions importantes en termes de coût du papier, de difficultés d'impression, ayant entraîné plus de réintégrations en stock des ouvrages. En 2023, le taux de pilon a progressé mais il a été accompagné d'une politique d'ajustement des tirages, dans le but de diminuer les volumes retournés et d'améliorer la rotation des stocks. En 2023, Madrigall a confié 5 838 tonnes de papier à des entreprises certifiées qui ont procédé au recyclage, soit une hausse de 864 tonnes par rapport à 2022 et 1 013 tonnes versus 2021, le groupe ayant mené en 2023 une campagne de pilons sur stocks anciens ou devenus impropres à la vente.

Le papier est une matière renouvelable et recyclable, le groupe veille ainsi à la bonne gestion du principe de l'économie circulaire du papier, ainsi 100% des déchets papier sont recyclés, depuis 2021.

Certains livres comportent des composants électroniques. Lors des retours de ces livres, ils sont adressés à des ateliers spécialisés pour démantèlement et séparation des piles, des circuits électroniques et du papier/carton en vue d'un recyclage approprié.

En 2023, la collecte sélective des autres déchets générés sur les sites de distribution, soit 735 tonnes composées de palettes, d'emballages, des films plastiques et autres déchets industriels, permet également de favoriser leur valorisation par recyclage des matières dans les filières adaptées. En 2022, ce poids était de 781 tonnes et 1 007 tonnes en 2021. Le groupe est ainsi impliqué dans une logique de réduction des déchets. D'une part, en supprimant l'usage du plastique dans les cartons d'expédition, d'autre part, en mettant en place des emballages à réduction de hauteur qui s'adaptent au volume expédié, le groupe contribue à réduire le volume d'emballage utilisé.

Le Groupe Madrigall est vigilant quant au traitement de la fin de vie des outils numériques. La majorité des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont collectés en France par chaque entité et confiés à des organismes agréés qui se chargent du recyclage.

Par ailleurs, la durée de vie des terminaux a été allongée.

Pour ce qui concerne l'hébergement, que ce soit en interne ou en externe via des contrats de service, Madrigall travaille à la consolidation et à la virtualisation de ses Infrastructures (Serveurs, Stockage, Réseau, Climatisation ...) avec comme objectif une réduction de l'empreinte carbone.

Maîtrise et régulation des consommations énergétiques

Les principales énergies utilisées par le groupe sont l'électricité, le gaz et le Propane.

En MWh	ELECTRICITE	GAZ	CPCU	PROPANE	TOTAL	Consommation kWh / m ²
2021	7 067	7 801*	899	4 158	19 925	149,1
2022	6 689	5 791	782	3 310	16 572	124,0
2023	5 673	5646	860	3 215	15 395	119,9

Correspondance en émission de CO_{2e}

En tonnes d'éq. CO ₂	ELECTRICITE	GAZ	CPCU	PROPANE	TOTAL	Émissions de CO ₂ / m ² en kg
2021	423	1 599*	155	944**	3 121	23,4**
2022	381	1181	135	761	2 458	18,3
2022 corrigé***	254	979	135	761	2 129	15,8
2023	192	1 022	155	740	2 108	16,4

* Ajout de 2 compteurs de gaz au 17 et au 30 rue de l'université

** le facteur d'émission du propane entre 2021 et 2022 a changé pour un calcul plus précis

****changement de méthode (consommations SCOPE1 imputables au SCOPE3). Détail par énergie exposé ci-dessous :*

Gaz Naturel/ Estimation des émissions

Le facteur d'émission utilisé pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en 2022 incluait les émissions liées à la production, au transport, à la distribution et à la combustion du gaz consommé par le groupe Madrigall. Le résultat obtenu avait été affecté au SCOPE1 du groupe. Considérant le fait que les émissions générées par la production, le transport et la distribution du gaz auraient dues être affectées au SCOPE3 du groupe, ce calcul a surestimé le SCOPE1 (17,2% du poste gaz).

Électricité/ Estimation des émissions

Le facteur d'émission utilisé pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en 2022 incluait les émissions liées à la combustion à la centrale, à l'amont (combustibles) et au transport et à la

distribution de l'électricité consommée par le groupe Madrigall. Le résultat obtenu avait été affecté au SCOPE2 du groupe. Considérant le fait que les émissions générées par l'amont, le transport et la distribution de l'électricité auraient dûes être affectées au SCOPE3 du groupe, ce calcul a surestimé le SCOPE2 (33,2% du poste électricité).

Au bilan, les émissions relatives à la consommation énergétique des sources fixes du groupe ont été surestimées en 2022 de 13,4%.

Le groupe Madrigall réalisant l'estimation de son SCOPE 3 pour les années 2022 et 2023, il a été fait le choix de corriger les estimations 2022, d'appliquer les bons facteurs d'émission à l'année 2023, et d'identifier les émissions dues à la production/ transport/ distribution du gaz et à l'amont/ transport de l'électricité dans deux lignes spécifiques du SCOPE3 en cours d'évaluation.

En 2023, la consommation d'énergies rapportée aux surfaces des locaux est de 119.9 kWh par m², elle est en baisse régulière depuis 2 ans (149 kWh par m² en 2021). La variation des consommations d'énergie entre 2021 et 2023 a généré une baisse des émissions de CO2 de 32.5 % notamment du fait de températures plus clémentes.

La direction a continué d'œuvrer en 2023 dans la mise en œuvre de solutions ou d'investissements permettant de poursuivre la baisse des consommations d'énergie.

Changements de chaudières, installations de thermostats programmables, baisse des consignes de températures, relamping en led, mise en place de détecteurs de mouvements, installations de systèmes de gestion du chauffage, isolations de toiture, etc. sont autant d'éléments qui ont contribué à cette baisse.

Pour d'autres ; tels que le déménagement des Editions Flammarion dans des locaux certifiés Breeam Very Good courant 2022 ; les impacts sont visibles pleinement en 2023.

La sensibilisation des salariés aux écogestes, et la mise en place d'ateliers participatifs se poursuivra également en 2024 pour rester dans cette dynamique.

Mesure des émissions liées aux véhicules

Les émissions de gaz à effet de serre des véhicules gérés par le groupe Madrigall ont été évaluées de la façon suivante :

Véhicules en location longue durée

Le groupe Madrigall gère 172 véhicules. Pour chaque véhicule, le total de kilomètres parcourus durant le contrat souscrit et la durée du contrat sont connus. Le kilométrage parcouru par chaque véhicule en 1 an a été évalué en divisant le total de kilomètres prévisionnel par la durée du contrat.

Pour chaque véhicule, la quantité de CO2 émise par kilomètre est précisée sur sa carte grise. Ces émissions de CO2/km sont mesurées, en Europe, depuis fin 2018 (pour les véhicules neufs) conformément à la procédure d'essai mondiale harmonisée pour les véhicules légers (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedures- WLTP). Cette nouvelle procédure, très stricte, étant mondialement reconnue, les informations de la carte grise sont considérées comme robustes et ont donc été utilisées. Un doute pourrait néanmoins subsister pour les véhicules qui ont été mis en circulation avant l'application de cette nouvelle procédure. Ce doute concerne seulement 9 véhicules du groupe qui représenteraient moins de 3% du total des émissions. Le risque d'une sous-évaluation

étant donc considéré comme très faible, les émissions de la carte grise ont donc été systématiquement appliquées.

Le total des émissions a été évalué en multipliant le nombre de kilomètres prévisionnel annuel de chaque véhicule par ses émissions de CO₂/km. Il a été évalué pour les véhicules détenus en LLD à 696 440 kgCO₂e.

Véhicules en propriété

Le groupe Madrigall possède en propre 4 véhicules utilitaires (type fourgonnette) et 3 voitures. Les utilitaires parcourent en moyenne 5 000 km par an (hypothèse haute) et consomment en moyenne 10 litres de gazole au 100 km (circulation urbaine). Les voitures parcourent en moyenne 20 000 km par an (hypothèse haute) et consomment en moyenne 8 litres d'essence pour 100 km. A partir de ces informations, une consommation totale de gazole et d'essence a pu être estimée. Les émissions relatives à ces véhicules ont été évaluées en multipliant ces consommations par les facteurs d'émissions du Supercarburant sans plomb et du Gazole routier/B10 proposés par la base Empreinte® de l'ADEME.

Le total des émissions pour les véhicules détenus en propre a été évalué à 15 380 kgCO₂e.

Synthèse énergétique (SCOPE 1 et 2)

SCOPE1

Emissions Gaz Naturel (1 022 016 kgCO₂e)

Emissions Propane (739 515 kgCO₂e)

Emissions Véhicules LLD (696 440 kgCO₂e)

Emissions Véhicules Propre (15 380 kgCO₂e)

TOTAL SCOPE 1

2 473 351 kgCO₂e

SCOPE2

Emissions élec (191 759 kgCO₂e)

CPCU (154 862 kgCO₂e)

TOTAL SCOPE 2

346 621 kgCO₂e

Evaluation des flux amont et aval (SCOPE 3)

Le Groupe travaille actuellement à la réalisation du bilan complet de ses émissions de gaz à effet de serre couvrant les années 2022 et 2023. Dans ce contexte, les calculs sont en cours sur les postes relatifs aux émissions directes et indirectes liées aux activités de production, de distribution et de

diffusion des ouvrages édités (dont les transports amont et aval) et des plans d'actions visant à réduire ces émissions seront définis.

MODALITES D'ETABLISSEMENT

Les données collectées couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année N.

Période

Les données collectées couvrent la période des années 2022 et 2023 de janvier à décembre.

Précisions méthodologiques

Le pourcentage de salariés en situation de handicap se base sur les attestations de reconnaissance d'invalidité à jour au 31/12/2023.

Le taux de fréquence et de gravité des accidents de travail avec arrêts : cet indicateur comptabilise les accidents de travail avec arrêt et exclut les jours d'arrêts pour maladie professionnelle.

- $TF = (\text{nb d'accident du travail avec arrêt} / \text{nb d'heures travaillées}) \times 1\,000\,000$
- $TG = (\text{nb de jours perdus} / \text{nb d'heures travaillées}) \times 1000$

L'Absentéisme : Les absences pour maladie, accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle sont prises en compte. Les congés maternité et paternité ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Les consommations d'énergie de l'appartement du CE sont exclues du reporting.

Omissions justifiées

Les informations suivantes, listées au 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ne sont pas jugées pertinentes, compte-tenu de la nature des activités du Groupe : le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives.

Lien armée-nation

Le groupe Madrigall garantit le droit de ses salariés réservistes à bénéficier d'une autorisation d'absence annuelle d'une durée minimale de dix jours ouvrés par année civile au titre de ses activités d'emploi ou de formation dans la réserve opérationnelle militaire ou la réserve opérationnelle de la police nationale. Cette garantie s'étend aux salariés des entreprises de moins de cinquante salariés du Groupe.

CHANGEMENT DE METHODE (SCOPE 1)

Les émissions relatives à la consommation énergétique des sources fixes du groupe ont été surestimées en 2022 de 13,4%.

Gaz Naturel/ Estimation des émissions

Le facteur d'émission utilisé pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en 2022 incluait les émissions liées à la production, au transport, à la distribution et à la combustion du gaz consommé par le groupe Madrigall. Le résultat obtenu a été affecté au SCOPE1 du groupe. Considérant le fait que les émissions générées par la production, le transport et la distribution du gaz auraient dues être affectées au SCOPE3 du groupe, ce calcul a surestimé le SCOPE1 (17,2% du poste gaz).

Électricité/ Estimation des émissions

Le facteur d'émission utilisé pour estimer les émissions de gaz à effet de serre en 2022 incluait les émissions liées à la combustion à la centrale, à l'amont (combustibles) et au transport et à la distribution de l'électricité consommée par le groupe Madrigall. Le résultat obtenu a été affecté au SCOPE2 du groupe. Considérant le fait que les émissions générées par l'amont, le transport et la distribution de l'électricité auraient dues être affectées au SCOPE3 du groupe, ce calcul a surestimé le SCOPE2 (33,2% du poste électricité).

Le groupe Madrigall réalisant l'estimation de son SCOPE 3 pour les années 2022 et 2023, il a été fait le choix de corriger les estimations 2022 (voir partie « Maîtrise de l'énergie »), d'appliquer les bons facteurs d'émission à l'année 2023, et d'identifier les émissions dues à la production/ transport/ distribution du gaz et à l'amont/ transport de l'électricité dans deux lignes spécifiques du SCOPE3 en cours d'évaluation.